



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : INSEE

Question écrite n° 24708

Texte de la question

M. François Grosdidier demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer les articles et produits choisis par l'INSEE pour évaluer la hausse des prix et définir l'inflation.

Texte de la réponse

L'indice des prix à la consommation est construit pour avoir une couverture la plus exhaustive possible de la consommation des ménages français. L'échantillon des prix relevés chaque mois sur l'ensemble du territoire est composé d'environ 160 000 séries réparties dans 305 postes. C'est le niveau le plus fin de publication pour les indices annuels (les indices mensuels sont publiés à un niveau plus agrégé à 161 postes). La composition exacte de l'échantillon au sein de chaque poste, qui précise le produit mais aussi l'agglomération et le type de point de vente, est confidentielle pour éviter toute tentative d'influence sur l'indice. Cet échantillon est mis à jour tous les ans afin de suivre l'évolution de la consommation des ménages (produits nouveaux, nouvelle forme de vente...). La liste de ces 305 postes, compte tenu de son importance, sera communiquée ultérieurement par courrier.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24708

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7052

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1041